

PASSER VOS MARCHÉS AVEC LE DUME

Comprendre et utiliser le Document Unique de Marché Européen

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE :
MMP78

Objectifs de la formation

Identifier l'intérêt du DUME lors de la passation d'un marché public

Réussir l'intégration du Document Unique de Marché Européen ou DUME dans ses procédures de marchés

Savoir compléter un DUME et un e-DUME

Parmi nos formateurs

- MATHIEU Tiphaine
Avocat à la cour,
CABINET MATHIEU / VERNET AVOCATS

Public concernés

- Acheteur public ; Opérateur économique public ou privé ; Tout acteur de la commande publique ; DGS ; Responsable juridique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 895,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 960,00 €HT

Exit les anciens formulaires, place au DUME! Allégeant ainsi la procédure de passation des marchés publics, le Document Unique de Marché Européen est un formulaire utilisé à la fois par les pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices et les opérateurs économiques, sur la base du programme « dites-le nous une fois ». Il vise à prouver de manière simple et conformément au droit en vigueur que les opérateurs économiques remplissent les critères de sélection d'une offre et ont le droit de soumissionner.

Cette formation, animée par un expert du droit de la commande publique, vous permettra de mieux appréhender les différentes rubriques du formulaire et faciliter son utilisation dans un marché public.

Comprendre le DUME et connaître ses objectifs

- Rappel des principales règles s'imposant aux soumissionnaires (pièces justificatives à fournir)
- Le DUME, un nouvel instrument juridique facilitant la relation acheteur/prestataire
- Décrypter le règlement d'exécution (UE) 2016/7 de la Commission en date du 5 janvier 2016
- Simplifier la procédure : suppression de l'obligation de produire des documents relatifs aux critères d'exclusion et de sélection
- Faciliter l'accès des PME à la commande publique
- Favoriser une plus forte participation transfrontière aux procédures de passation de marchés publics

Identifier les différentes rubriques du DUME

- Informations concernant la procédure de passation de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice
- Informations concernant l'opérateur économique
- Critères d'exclusion
- Critères de sélection
- Réduction du nombre de candidats qualifiés
- Déclarations finales

Appréhender les cas spécifiques au DUME

- Effectuer un recours aux capacités d'autres entités : un DUME par entité
- Comment gérer un marché alloti avec des critères de sélection variables
- Quelles sont les possibilités de réutilisation des informations fournies dans le cadre du DUME

Bien remplir le DUME

- Structurer la mise en place d'un formulaire type

DUME et dématérialisation

- Délimiter le périmètre de la dématérialisation et mesurer ses obligations
- appréhender le e-DUME

Dates

Classe virtuelle Paris

21/11/2025 21/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.